Accusé de réception en préfecture 078-257801332-20221219-221213-1-DE Date de télétransmission : 19/12/2022 Date de réception préfecture : 19/12/2022

DEPARTEMENT
DES YVELINES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR L'ASSAINISSEMENT DE LA REGION DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

Arrondissement de Saint-Germain-en-Lave

Siège : Mairie de Saint-Germain-en-Laye

SEANCE DU 13 décembre 2022

PUBLIE LE : 19 DEC. 2012

Délibération n°221213-1: Approbation du Procès-verbal de la séance du 14 juin 2022

L'an deux mille vingt-deux, le treize décembre à vingt heures, le Comité du Syndicat Intercommunal pour l'assainissement de la Région de Saint-Germain-en-Laye, dûment convoqué par le Président le sept décembre, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Saint-Germain-en-Laye, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur **Arnaud PERICARD**, Président du Syndicat Intercommunal.

SEANCE DU 13 DÉCEMBRE 2022

PRESENTS

CHAMBOURCY François ALZINA, DELEGUE TITULAIRE

Marie-Pascale TUVI, DELEGUEE TITULAIRE

L'ETANG-LA-VILLE Claude CABOCEL, DELEGUE TITULAIRE

LE PORT-MARLY Rodolphe SOUCARET, DELEGUE TITULAIRE

LOUVECIENNES Isabelle DE TONQUEDEC, DELEGUEE TITULAIRE

Murielle CHARLES-BERETTI, DELEGUEE SUPPLEANTE

MARLY-LE-ROI Benoît BURGAUD, DELEGUE TITULAIRE

Jean-Luc GAGNIERE, DELEGUE TITULAIRE

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE Arnaud PERICARD, PRESIDENT

Serge MIRABELLI, DELEGUE TITULAIRE

ABSENTS EXCUSES

CHAMBOURCY Bernard FERRU, DELEGUE SUPPLEANT

L'ETANG-LA-VILLE Jean-Jacques LACHETEAU, DELEGUE TITULAIRE

LE PECQ Agnès BUSQUET, DELEGUEE TITULAIRE

LE PORT-MARLY François ROUSSEL-DEVAUX, DELEGUE TITULAIRE

Nicole GAUTIER, DELEGUE SUPPLEANT Romaric LENOIR, DELEGUE SUPPLEANT

MAREIL-MARLY
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE
Jean-Bernard BISSON, DELEGUE TITULAIRE
Christine GOTTI, DELEGUEE SUPPLEANTE

Communes non représentées

LE PECQ / MAREIL-MARLY

Assistaient à la séance

Monsieur Philippe LE BEULZE, Directeur Général des services mutualisés des Syndicats Intercommunaux Monsieur Mehdi BOUCHEMMAMA, Responsable du SIA

Madame Agnès CHEVALIER, Responsable du service secrétariat/assemblées des Syndicats Intercommunaux

Nombre de communes		8
QUORUM		9
<u>Délégués présents</u>		10
<u>Pouvoirs</u>		2
Délégués comptant pour le vote	1	12
		对以其是不要的证明的

Accusé de réception en préfecture 078-257801332-20221219-221213-1-DE Date de télétransmission : 19/12/2022 Date de réception préfecture : 19/12/2022

OBJET: PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU COMITE DU 14 JUIN 2022

RAPPORTEUR : Le Président

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L. 2121-15 ;

VU l'article 23 du règlement intérieur du SIA;

CONSIDERANT que le procès-verbal de la séance du 14 juin a été transmis aux délégués lors de l'envoi du dossier.

LE COMITE,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE, sans ajout ni modification, le procès-verbal de la séance du 14 juin 2022.

Fait à Saint-Germain-en-Laye, le 16/12/22

Transmis en préfecture et affiché le 19/12/2022

Isabelle DE TONQUEDEC

Secrétaire de séance

/ sull

Pour Extrait Conforme

Arnaud PÉRICARD
Président du Syndicat Intercommunal